

SIGNA

2019

8



SIGNA

2019

8



Revue éditée par le Comité
pour la diffusion de la recherche
en archéologie gallo-romaine

Tijdschrift uitgegeven door het Comité
voor de verspreiding van het onderzoek
in de Gallo-Romeinse archeologie

Nouvelle approche archéologique du site des trois *tumuli* de Seron (Fernelmont)

Christian FRÉBUTTE, Olivier COLLETTE & Frédéric HANUT

Les *tumuli* de Seron font partie des quelque soixante tertres funéraires gallo-romains encore conservés dans l'antique Cité des Tongres. La vie de ces rescapés comporte plusieurs moments qui témoignent d'intérêts divers à leur égard : élevés, au moins pour deux d'entre eux, pendant le II^e s. de notre ère, ils sont cartographiés durant les Temps modernes en raison de leur fonction stratégique¹. Au milieu du XIX^e s., ils suscitent une « exploration » ; au siècle suivant, ils deviennent des illustrations de cartes postales avant de faire l'objet d'une étude monographique spécifique² et d'alimenter des sujets de recherche élargis à la problématique des *tumuli*³. Leur valeur patrimoniale est reconnue officiellement par un arrêté de classement en 1978 comme Monument et soulignée depuis 2016 par leur intégration au sein du Patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie.

Situation topographique

Les monuments de terre de Seron se placent en bordure de la zone sommitale des bas-plateaux limoneux de Hesbaye (fig. 1). Le paysage y est constitué de larges interfluvies recoupés de vallées peu profondes. Au nord s'étend la large zone déprimée occupée par le cours supérieur de la Meuse. Le site⁴ s'étend en rive droite de cette rivière, sur le sommet d'un interfluve large de 200 m et long de 750 m. Ce relief est bordé au sud par le vallon du ruisseau de Seron, à l'est et à l'ouest par de petits vallons secs et au nord par la confluence des ruisseaux de la Soile et de la Rhée.

État actuel du site

Les tertres sont alignés suivant un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, sur une longueur de 107,40 m ; ils sont longés à l'est par la route joignant les villages de Meeffe et de Forville (fig. 2). Les *tumuli* méridional (T1) et central (T2) sont juxtaposés et aujourd'hui quasi fusionnés. Un chemin de terre reliant les villages d'Acosse et d'Hemptinne les sépare du troisième tertre (T3), isolé à plus de 35 m vers le nord et anciennement dénommé « Tombe Bayet ». Leurs diamètres actuels s'élèvent respectivement à 25,25 m (T1), 28,30 m (T2) et 25,80 m (T3) tandis que leur hauteur moyenne atteint 6 m.

Contexte archéologique

La position de l'implantation funéraire n'a rien d'aléatoire : elle offre conjointement une visibilité remarquable de l'installation funéraire dans le paysage environnant sur une distance de plusieurs kilomètres et un large champ de vision du terroir depuis celle-ci. À titre d'exemples, y sont notamment perceptibles les *villae* voisines d'Acosse (à 2 km) et d'Hemptinne (à 3 km), et à l'horizon occidental la chaussée Brunehaut (à 4,5 km), sillonnant le versant opposé de la Meuse, ainsi que plusieurs *tumuli* (Ambresin, Branchon, Merdorp) installés au bord de cette voie.

Le carrefour formé par les deux embranchements routiers existait vraisemblablement dès l'Antiquité ; il a pu être considéré comme un autre atout topographique dans le choix de cet emplacement situé quasi à mi-distance des *vici* de Tavier (à 9 km) et de Braives (à 11 km). La distribution en chapelet des tertres en bordure d'une voirie rappelle d'autres cas locaux, comme à Ambresin (« Tombes du Soleil »), Omal ou Waremme (« Bois des Tombes »).

1 DE BEURAIN 1756.

2 PLUMIER 1986.

3 MASSART 1994 et 2015.

4 Coordonnées Lambert : 195.303,077 Nord/142.793,964 Est ; Alt. : 164,07.



Fig. 1. Localisation orohydrographique du site (Dao : O. Collette © SPW/AWaP).

Fig. 2. Implantation paysagère des *tumuli* depuis l'est, en 2012 (photo : Moers-balloïde © SPW/AWaP).

Fig. 3. Mobilier funéraire du *tumulus* central (T2) (photo : R. Gilles © SPW/AWaP et Société archéologique de Namur).

Fig. 4. Mobilier funéraire du *tumulus* septentrional (T3) (photo : R. Gilles © SPW/AWaP et Société archéologique de Namur).

Les interventions de 1854-1855

De novembre 1854 au printemps 1855, Eugène del Marmol, président de la Société archéologique de Namur, s'intéresse aux tombes en y faisant creuser des galeries par des ouvriers marniers et en évaluant le terrain à l'aide de sondes de mineur⁵. Ce personnel ne fut malheureusement pas encadré de manière constante. Les recherches ont décelé les traces d'explorations plus anciennes et sont documentées par un article d'autant plus indispensable en l'absence d'archives de fouille⁶ ; aucun plan de situation des vestiges découverts et des galeries de fouille n'accompagne malheureusement la publication.

Le *tumulus* méridional (T1) n'a pas livré de sépulture mais une fosse centrale au profil tronconique profond de près de 3,6 m ; sa largeur s'élevait à 1,80 m à l'ouverture pour se réduire à 90 cm en fond de structure⁷. Deux indices stratigraphiques ont été observés dans le remblai du tertre : d'une part une couche charbonneuse sur une surface de 90 cm à 1,20 m de côté incluant des tessons calcinés, dont des fragments de sigillées⁸ et, d'autre part, quelque 60 cm plus haut, « une veine noire » interprétée comme un niveau de paille brûlée.

Dans le *tumulus* central (T2), à près de 4,50 m de son pourtour, fut localisée une fosse sépulcrale large de 90 cm et profonde de 30 cm. Son mobilier (fig. 3) contenait 1 monnaie d'Hadrien et 24 pièces de vaisselle datables entre 110 et 150 apr. J.-C., dont 12 céramiques en sigillée et 6 récipients en verre⁹. Certains éléments avaient été brisés intentionnellement et des esquilles osseuses furent repérées autour d'une cruche. Une organisation du dépôt transparaît puisque les cruches en céramique et les récipients en terre sigillée étaient subdivisés en deux groupes distincts. Dans une autre tranchée, une couche de « terre noire » associait ossements brûlés, charbons de bois et tessons ; correspond-elle au reliquat d'une aire de crémation ?

5 Suivant une technique récurrente, ces terrassements « souterrains » convergeaient vers le centre des tertres.

6 DEL MARMOL 1855-1856.

7 Cette cavité dont la fonction échappa à Eugène del Marmol est probablement destinée au dressage du mât de construction. L'auteur mentionne des cavités semblables rencontrées dans les deux *tumuli* d'Hanret (Éghezée).

8 Il pourrait s'agir d'une aire de crémation ; toutefois, aucune esquille osseuse n'est mentionnée dans ce contexte.

9 DEL MARMOL 1855-1856, p. 15-20 ; PLUMIER 1986, p. 14-18.

Les données relatives à la sépulture exhumée dans le *tumulus* septentrional (T3) sont un peu plus précises. La tombe affecte la forme d'une fosse quadrangulaire de 1,20 m de côté renforcée par un coffrage en bois. Les 12 poteries (fig. 4) qu'elle contenait étaient alignées par groupe de trois dans sa partie sud ; trois lampes à huile complètent le cortège d'offrandes ainsi que « diverses grosses larmes de verre fondu » et des fragments de fer¹⁰. Un « certain nombre d'ossements humains calcinés » est également signalé. L'assemblage des céramiques attribue le dépôt aux années 150-180 apr. J.-C.

Ces mobiliers sont conservés dans les collections du Musée archéologique de Namur. L'aide apportée par Jean-Louis Antoine, conservateur honoraire, que nous tenons à remercier n'a pas permis de retrouver la moindre esquille humaine, les tessons du *tumulus* T1 ou les fragments de fer et les larmes en verre du *tumulus* T3.

Intervention de 2018

Contexte

En 2007, le propriétaire, la Commune de Fernelmont, initiait une procédure de Certificat de patrimoine dans le but de garantir une meilleure préservation du site, de fournir aux visiteurs un accueil de qualité et d'endiguer des actes répétitifs de vandalisme (dépôts de déchets) ou de dégradation (orniérages consécutifs aux passages fréquents de motocross). Dans cette perspective, les mandataires communaux s'inscrivent dans la ligne de conduite de leurs prédécesseurs du XIX^e s. qui conditionnèrent les fouilles d'Eugène del Marmol à une remise en état soignée des tertres¹¹.

Cette volonté de valorisation a débouché en 2018 sur un projet global envisageant l'acquisition de portions de parcelles mitoyennes, des interventions sur la végétation (déboursoillage, enherbement, plantation de prés fleuris), le traçage de chemins pédestres, la pose de clôture et de mobilier (bancs, panneaux didactiques) et l'installation à l'écart d'un parking. Ces perspectives ont suscité un diagnostic archéologique préventif mené par l'Agence wallonne du Patrimoine entre le 5 juin et le 18 juillet 2018.

10 DEL MARMOL 1855-1856, p. 20-24 ; PLUMIER 1986, p. 18-20.

11 DEL MARMOL 1855-1856, p. 27.

5



6

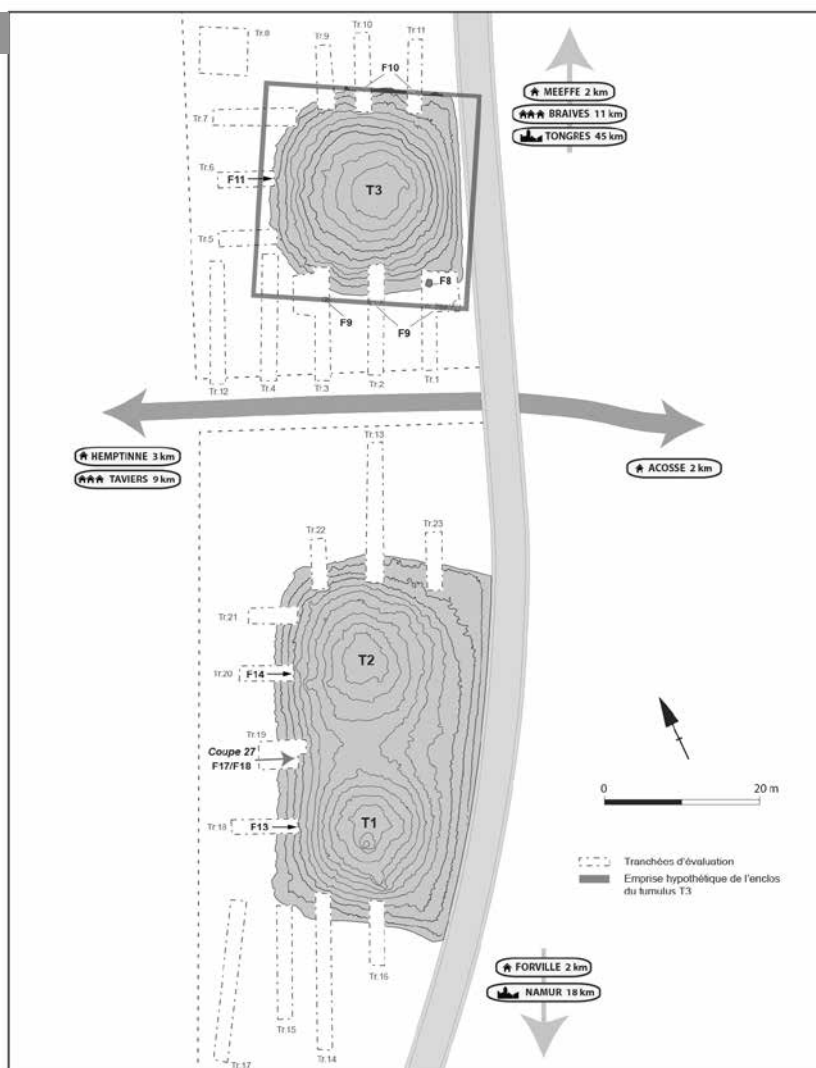


Fig. 5. Aperçu général des sondages archéologiques de 2018, depuis le nord-est (photo : P.-M. Warnier © SPW/AWaP).

Fig. 6. Plan général des sondages archéologiques de 2018 et des principaux vestiges mis au jour, (Dao : O. Gailly et C. Frébutte © SPW/AWaP).

Objectifs et méthodologie

Outre cet aspect patrimonial préventif, les problématiques scientifiques qui ont guidé l'opération visaient à vérifier la présence hypothétique d'activités préliminaires à l'occupation funéraire, à déceler des traces laissées par l'occupation funéraire (cérémonies des funérailles, mode de construction des tertres et tout autre vestige y associé), à rechercher des indices d'activités périphériques antiques et à en savoir davantage sur l'évolution morphologique des tertres.

Suivant ce programme ambitieux, la méthodologie employée s'est appuyée sur le croisement d'approches archéologiques et géo-pédologiques. Les informations ont été recueillies grâce à 28 coupes relevées au pied des *tumuli* afin d'enrichir les connaissances stratigraphiques et grâce à 23 tranchées creusées à la pelle mécanique qui ont sondé les abords (fig. 5-6). Complémentairement, des dizaines de sondages manuels à la tarière au sein des tertres et aux alentours ont apporté une grande quantité de données géo-pédologiques. Selon les besoins, certains sédiments ont fait l'objet d'analyses granulométriques et de tests chimiques en vue de déterminer l'indice d'activités humaines et l'origine des matériaux sédimentaires. Des échantillons non remaniés et orientés ont également été prélevés en vue d'études micromorphologiques.

Enfin, un scannage complet du site effectué par Jean-Noël Anslijn (AWaP) a étoffé l'intervention en vue d'un enregistrement complet et d'une modélisation 3D.

Résultats

Malgré les nombreuses perturbations modernes qui ont affecté l'occupation funéraire, les investigations de 2018 ont apporté un lot d'informations appréciables. Les observations de terrain et les premières analyses d'ordre géo-pédologique fournissent déjà des indications à propos de la préparation des assiettes de construction, de la provenance des sédiments utilisés, de la chronologie relative des tertres et de l'évolution morphologique générale des monuments.

Les aménagements préliminaires

L'édification des *tumuli* a été précédée par une importante phase de préparation du terrain. Celle-ci visait à aménager des assiettes de fondation

suffisamment stables et horizontales. Le souci de stabilité est évoqué par un décapage préliminaire intentionnel de la terre végétale, ce dont témoigne l'absence d'horizon humifère à la base des tertres, au contact avec le substrat en place. La nécessité d'un nivellement est liée à la situation topographique des monuments qui s'étendent quasi au sommet d'une pente. Cette correction du pendage naturel du terrain est particulièrement claire dans les coupes enregistrées en bordure du *tumulus* septentrional (T3). Un autre indice possible de cette étape pourrait être fourni dans la zone située entre les *tumuli* T1 et T2. La conservation de ce secteur est optimale, à l'inverse des autres côtés des *tumuli* entamés soit par des charruages voraces, soit par la route Meeffe-Forville. La coupe 27 pratiquée à cet endroit (fig. 7) montre que le sol en place a été recouvert par des remblais limoneux épais d'une trentaine de centimètres. Cet apport gît sous un niveau de piétinement correspondant à l'assiette de construction du *tumulus* T2. La présence de trous de piquet et d'un trou de poteau peut néanmoins tout autant suggérer une période d'occupation étrangère à l'installation du monument.

L'origine des matériaux

Les matériaux utilisés pour l'édification des tertres sont exclusivement constitués de limons. Les faibles variations de texture sont dues soit à des processus pédologiques, soit à des variations stratigraphiques du manteau limoneux. D'où proviennent ces limons ? Il ne subsiste aucune dépression aux abords des tertres évoquant une fosse d'extraction. Si leur érection résultait uniquement de raclages superficiels, les *tumuli* devraient être principalement composés d'horizons pédologiques de surface. Or, on observe autant des matériaux issus de ces horizons superficiels que de niveaux limoneux issus du substrat géologique. De plus, les sédiments analysés présentent des indices de mélanges qui suggèrent des manipulations et un transport. À noter que les dépôts limoneux identifiés en profondeur (> 1 m) présentent des caractéristiques qui n'ont pas été rencontrées au sein des tertres.

Ces observations supposent l'existence d'un lieu d'extraction à une certaine distance du site, peut-être sur le versant nord-ouest de l'interfluve. Cette zone est en effet marquée par un net dénivelé à l'emplacement d'un chemin. Les sondages géo-pédologiques indiquent des terres remaniées du côté bas du chemin et un profil pédologique classique du côté haut. Sur base des profondeurs atteintes et de la topographie actuelle, on obtient une hauteur de

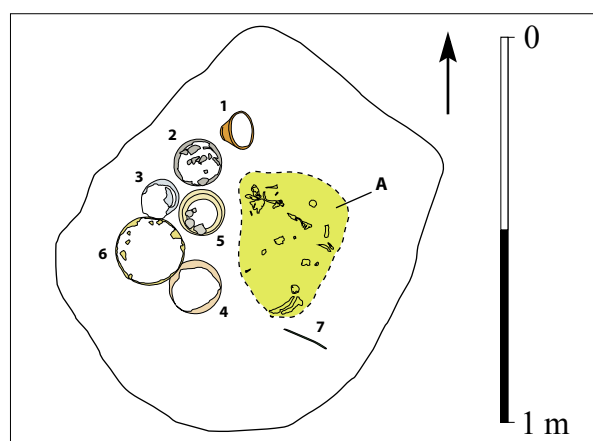
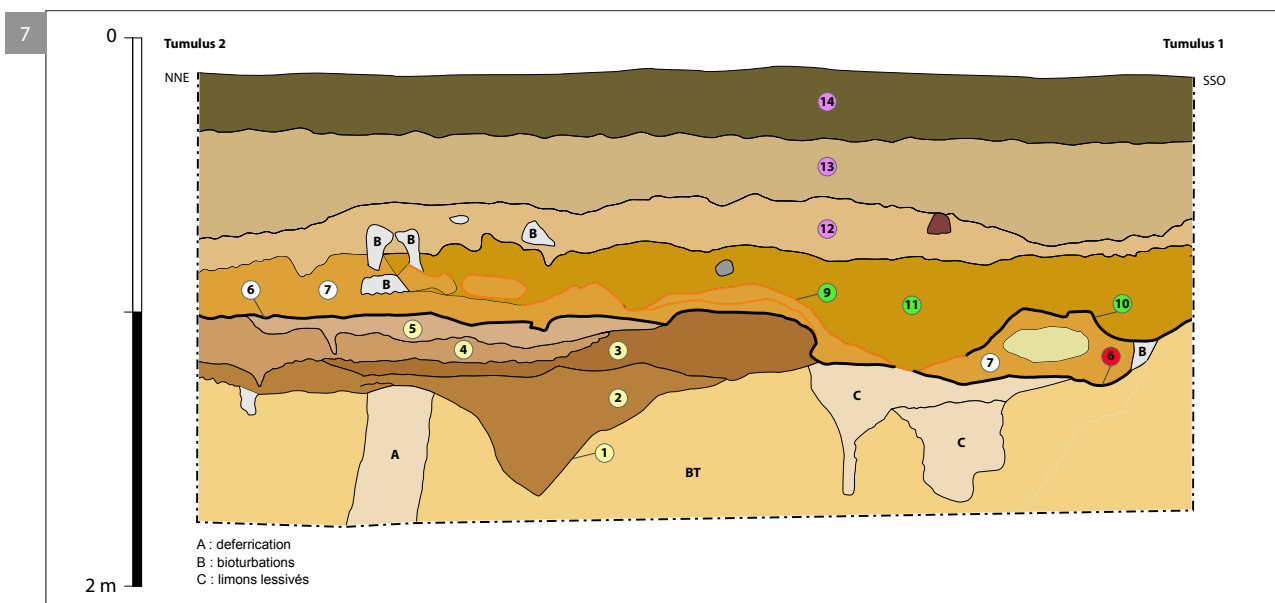


Fig. 7. Coupe 27 : 1 à 5. Phases de creusement d'un trou de poteau (F19) et d'apport de remblais limoneux ; 6. Niveau de piétinement associé à l'assiette de construction du *tumulus* T2 avec fossé F17 ; 7. Colluvions du *tumulus* T2 ; 9-10. Niveaux de piétinement associés à l'assiette de construction du *tumulus* T1 avec fossé F18 ; 11. Colluvions du *tumulus* T1 ; 12-13. Colluvions des *tumuli* T1 et T2 ; 14. Couche humifère contemporaine (relevé : C. Frébutte et O. Collette ; Dao : O. Gailly © SPW/AWaP).

Fig. 8. À l'avant-plan, tronçon de la fondation empierrée F9 de l'enclos du *tumulus* septentrional ; à l'arrière-plan, la sépulture F8 en cours de dégagement (photo : C. Frébutte © SPW/AWaP).

Fig. 9. Plan de la sépulture F8 (Dao : O. Gailly © SPW/AWaP).

Fig. 10. Mobilier funéraire de la sépulture F8 (photo : R. Gilles © SPW/AWaP).

2,50 m de terres manquantes en aval du chemin. La formation de cette voie pourrait dès lors correspondre au développement d'un front d'extraction distant d'une petite centaine de mètres des *tumuli* et qui s'étire apparemment sur près de 500 m de long.

La composition des tertres

Les analyses granulométriques ont permis d'identifier différents types de sédiments dont certains attribués à des processus pédologiques. Un profil de carottages à la tarière a été mené suivant un axe nord/sud.

Ces prélèvements atteignaient au moins la paléo-surface estimée avant l'édification des tertres. Quelques échantillons provenant de sondages au sein des tertres ont été analysés chimiquement. Plusieurs contenaient des valeurs significatives en phosphore disponible. Deux niveaux situés à la base interprétés comme interfaces entre le sol en place et les premières activités humaines ont révélé des teneurs importantes qui s'expliqueraient par le rituel de l'incinération. Sous l'assiette du tertre septentrional (T3), le substrat contient une catégorie de limon bien identifiée granulométriquement et qui composerait, d'après les analyses, le matériau privilégié de l'élévation. Par contre, les tertres T1 et T2 intègrent des apports limoneux incluant d'autres catégories. D'après les analyses, il s'agirait d'horizons localisés plus profondément. Un sondage à la base du tertre méridional T1 renseigne une catégorie de limon non observée sous les autres.

Sur base de ces premières données, on peut émettre l'hypothèse d'une édification de T1 principalement par raclages superficiels. Les tertres suivants semblent avoir été édifiés à partir de limons différents, probablement venant d'extractions plus profondes.

Installations périphériques

Un empiérement imparfaitement conservé (fig. 6, 8) a été dégagé le long des flancs sud-ouest (F9) et nord-est (F10) du *tumulus* isolé¹². Large de 60 cm, cette fondation est constituée d'éclats de grès et appartient à un enclos qui était quasi attenant au pied du tertre¹³. Une hypothèse de reconstitution de cette

délimitation évoque un plan carré de 29 m de côté. La coupe 27 (fig. 8) indique qu'un fossé (F17) bordait le côté sud-ouest de l'assiette de construction du tertre T2. Cette structure décapée sur 1,50 m de longueur offre une largeur de 1,20 m et une profondeur relativement faible de 15 à 20 cm, ce qui lui confère plus une valeur symbolique de limite qu'une réelle fonction utilitaire de drainage. Elle fut rapidement comblée par des colluvions issues de l'érosion du *tumulus*. Ultérieurement, ce comblement fut à son tour entamé par un nouveau fossé (F18) constitué de deux dépressions parallèles ; l'axe de cet ouvrage paraît obéir à la même trajectoire que celui du précédent¹⁴. Ce dernier terrassement est associé à la construction du mausolée méridional T1. Notons que cette coupe nous informe que le niveau de circulation des constructeurs de T1 se situait 70 cm plus haut que la ligne de sol actuelle des abords les plus proches.

L'espace entre les *tumuli* T2 et T3

Une distance de 35 m sépare les *tumuli* T2 et T3 (fig. 2, 6). Si l'on part de l'*a priori* que le chemin de terre côtoyait les tertres dès l'Antiquité, cet espace aujourd'hui « vide » se réduit à une longueur de 17 m du bord nord de T2 à l'accotement sud du chemin et de 11 m de l'accotement nord du chemin à l'enclos de T3¹⁵. Ces deux surfaces disponibles ne seraient pas suffisantes individuellement pour établir un quatrième tertre aussi imposant que les trois existants. La surface proche de T2 a-t-elle accueilli une structure péritaphique liée à ce *tumulus* ? Les deux surfaces ont-elles reçu des installations funéraires annexes ? Les sondages d'évaluation n'apportent aucune réponse à ces questions : la stratigraphie ne comporte que la couche arable surmontant le sol en place ; la seule observation consiste, une fois de plus, en la forte érosion du terrain... L'importance de cette dégradation a rendu inutile toute tranchée diagnostique à travers le chemin pour y déceler d'éventuelles voies plus anciennes.

et le bord primitif du tertre est difficilement appréciable compte tenu de l'érosion ; toutefois, elle n'a dû excéder 3 m.

14 C'est du moins ce que suggère la petite fenêtre de fouille ouverte à cet endroit. L'idéal serait de fouiller l'entièreté de la zone située entre les tertres T1 et T2. Néanmoins, il est tout aussi envisageable et opportun de considérer ce secteur comme une réserve archéologique.

15 Ces mesures sont assez relatives si l'on tient compte de la divagation probable de l'axe du chemin.

12 Des pratiques agricoles contemporaines irrespectueuses des monuments sont responsables de la quasi disparition de ce vestige essentiel à la compréhension de l'occupation antique.

13 La distance précise entre le bord intérieur de l'enclos

Chronologie des tertres

Grâce à leur mobilier, les tertres T2 et T3 sont datables respectivement des années 110 et 150 apr. J.-C. et 150-180 apr. J.-C. La datation du tertre T1 demeure inconnue. La coupe 27 démontre qu'il est postérieur au *tumulus* central T2. Ce dernier est donc le plus ancien monument du site, ce qui expliquerait son emplacement sur la partie la plus élevée de l'interfluve. Quelles sont les relations chronologiques entre les *tumuli* T1 et T3 ? Le quasi-jumelage de T1 et de T2 positionne-t-il T1 comme le second mausolée apparu sur le site ? Avec toute la prudence requise, la stratégie commune d'exploitation des matériaux sédimentaires de T1 et de T2 pourrait renforcer leur apparentement et refléter ce schéma d'évolution. Dans ce cas, l'isolement topographique de T3 serait un élément supplémentaire à prendre en considération dans ce raisonnement. Seule la découverte du caveau du *tumulus* méridional T1 pourrait valider ou infirmer cette proposition chronologique.

Une sépulture dans l'enclos du *tumulus* T3

Une sépulture à incinération (F8) a été détectée entre la base de ce *tumulus* et le bord intérieur de son enclos (fig. 6, 8). Déposé dans une fosse rectangulaire de 1 m de long sur 65 cm de large, son mobilier contenait six poteries disposées côte à côte (fig. 9 : 1-6) et les fragments d'une spatule à onguent ou d'une épingle à cheveux en alliage de cuivre (fig. 9 : 7), indicateur possible d'une sépulture féminine. Les restes incinérés du défunt, peut-être renfermés dans une enveloppe organique disparue, étaient rassemblés en amas sur le fond de la fosse (fig. 9 : A). Ce type de dépôt incinéré est dominant en Hesbaye durant les II^e et III^e s. En effet, les tombes avec conservation des ossements dans des urnes sont minoritaires dans cette région du centre de la Cité des Tongres.

Le mobilier funéraire est bien conservé (fig. 10) ; les vases offrent un profil complet à l'exception du récipient le plus haut dont l'ouverture a été emportée par le passage répété de motos de cross... Deux petites poteries étaient intactes. Il s'agit d'offrandes secondaires, aucun vase ne présente les traces d'un passage sur le bûcher. L'unique vase en sigillée est une petite coupe tronconique originaire d'un atelier d'Argonne du type Dragendorff 33 (H. 6 cm) (fig. 11 : 1). La face interne du fond ne comporte aucune estampille. Son vernis, de teinte orange, a pour l'essentiel disparu.

En ce qui concerne les provenances des céramiques d'usage ordinaire, quatre récipients sont originaires des ateliers de Tirlemont : un gobelet en céramique fine fumée (fig. 11 : 2), une cruche (fig. 11 : 4) et deux poteries en céramique rugueuse claire (fig. 11 : 5-6). Tirlemont est sans doute la plus grande agglomération secondaire de Hesbaye au Haut-Empire et à peine 25 km séparent les *tumuli* de Seron de Tirlemont. Apparue dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C., l'industrie céramique de Tirlemont, installée à la périphérie occidentale de l'agglomération, va connaître son essor entre le milieu du II^e s. et le troisième quart du III^e s.¹⁶. À la fin du Haut-Empire, les poteries de Tirlemont, surtout des cruches, de la vaisselle de table en céramique fumée et de la céramique culinaire fumée, sont diffusées en grande quantité à travers toute la Hesbaye. Le gobelet à col tronconique et lèvre pincée en céramique fumée correspond au type *Tongerren* 487 (H. 12,2 cm) (fig. 11 : 2). La panse est décorée de deux sillons profonds en son centre. La cruche est presque complète et possède une lèvre en bougeoir ainsi qu'une anse trilobée (H. 19,4-19,9 cm) (fig. 11 : 4). Ce modèle de cruche est très répandu dans la partie centrale de la Cité des Tongres ; il est souvent désigné sous l'appellation de « cruche hesbignonne » ou *Haspengouwse kruik*. Il s'agit du type *Tongerren* 426-427. La paroi interne présente un dépôt sombre qui correspond à un poissage. La cruche a probablement conservé du vin. Cette cruche présente plusieurs défauts de fabrication comme un coup dans l'argile avant cuisson au niveau du bord et un goulot penché, qui n'a pas été disposé à la verticale par rapport au corps du récipient. Le pot à cuire en céramique rugueuse claire (H. 9,9 cm) n'est pas un vase miniature mais un exemplaire de taille réduite du modèle de casserole (*Niederbieber* 87/*Tongerren* 469) le plus répandu dans la cité des Tongres au III^e s. (fig. 11 : 5). Il se caractérise par une panse globulaire, un col très court et une lèvre épaissie évasée, presque plate. Sa fabrication est identique à celle du grand récipient dont l'ouverture a disparu (H. conservée 16,4 cm). Ce dernier offre une panse globulaire ; son aspect grossier et le caractère rugueux des surfaces le désignent comme un récipient à usage culinaire. La découverte dans la tombe d'un fragment d'anse de section plate trilobée de même nature que le grand récipient nous permet d'identifier celui-ci comme une bouilloire. Un ressaut marqué apparaît à la transition entre la panse et le col. Cette sorte de cruche

16 DEGRYSE & BIESBROUCK 2013, p. 58.

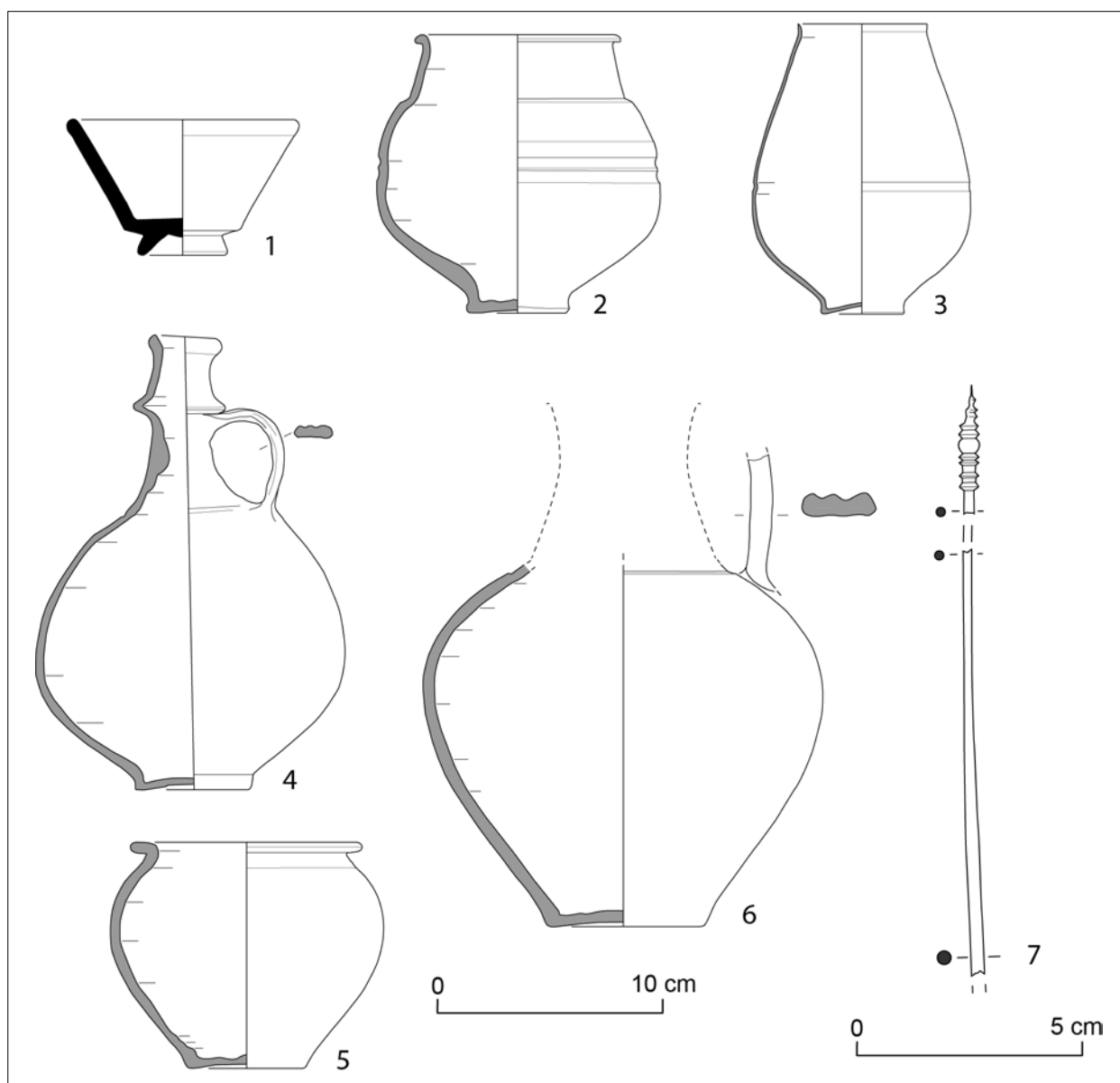


Fig. 11. Restitution graphique du mobilier de la sépulture F8 (dessin et Dao: G. Hardy © SPW/AWaP).

ou de pichet servait à chauffer l'eau, notamment pour la mélanger au vin en hiver. Il s'agit du type *Niederbieber 87/Tongeren 469* (fig. 11 : 6). Le second gobelet de la sépulture possède un bord rentrant et des parois amincies en coquille d'œuf (H. 12,8 cm) (fig. 11 : 3). Cette imitation du gobelet engobé *Hees 3/Niederbieber 30* possédait à l'origine une couverte gris sombre qui n'est plus conservée qu'à de rares endroits. Très fragile, il était très fragmenté au moment de la découverte. Sa pâte, de teinte grise, rappelle fort celle des céramiques d'Argonne.

Enfin, la fouille de la tombe a aussi livré quelques petits tessons isolés que nous ne pouvons attribuer

à aucun des vases décrits ci-dessus. Ils sont peut-être arrivés dans la tombe avec les terres utilisées pour son comblement. Nous avons un fragment de paroi de cruche et cinq petits éclats d'un vase culinaire cuit en atmosphère réductrice, monté à la main ou réalisé au tour.

Des prélèvements ont été effectués dans les six vases de la tombe pour des analyses biochimiques dont l'objectif est de pouvoir identifier les marqueurs d'un éventuel contenu organique (vin, etc.), les marqueurs solubles (graisses, huiles, résines, cire, etc.) et les marqueurs insolubles des fruits et des boissons fermentées à base de fruits comme le vin.

Ces prélèvements seront envoyés au Laboratoire Nicolas Garnier de Vic-le-Comte (France) pour des analyses menées par chromatographie en phase gazeuse couplée à de la spectrométrie de masse.

La composition de l'assemblage céramique de la sépulture date la constitution du dépôt entre 180 et 260 apr. J.-C., vraisemblablement dans la première moitié du III^e s. apr. J.-C. Elle révèle une association de vases de cuisson (pot à cuire et bouilloire) avec des formes utilisées pour le service (cruche) et la consommation (gobelets, coupe) de la boisson. Ces offrandes évoquent le banquet célébré lors des funérailles mais aussi les repas qui seront pris à date fixe, à proximité de la tombe, lors des fêtes commémoratives.

Le dernier artefact de la tombe est illustré par deux morceaux d'une épingle à cheveux ou, plus vraisemblablement, d'une spatule à palette en alliage de cuivre (L. 3,1 et 9,45 cm) (fig. 11 : 7). Les deux extrémités de l'objet n'ont pas été conservées. La tige est de section circulaire et la tête est décorée de neuf moulures à arêtes séparées par un bulbe. Quoi qu'il en soit, cet objet faisait partie des effets personnels du défunt ce qui explique sa découverte à proximité des restes incinérés. Très endommagé, il a peut-être subi le passage sur le bûcher. La décoration de l'objet, constituée de moulures et de bulbes superposés, figure sur des épingles et des spatules du II^e s. et de la première moitié du III^e s.

Explorations anciennes

Les traces de trois galeries larges de 1,30 m à 1,50 m ont été identifiées dans les sondages Tr.6 (F11), Tr.18 (F13) et Tr.20 (F14). La récurrence de leur implantation dans l'axe nord-ouest/sud-est des tertres, leurs techniques de creusement et leurs remplissages en attribuent la paternité à une même période d'investigation, vraisemblablement celle d'Eugène del Marmol. Un fer de bêche a été trouvé dans un de ces ouvrages.

Sensibilisation et médiation

L'opération archéologique de 2018 a assumé une mission de médiation vis-à-vis des écoles primaires locales, avec le soutien de l'Administration communale de Fernelmont et du corps enseignant. Près de 200 élèves ont ainsi visité la fouille en recevant une initiation au mode de vie rurale gallo-romain et en étant sensibilisés à l'importance historique et patrimoniale de l'ensemble funéraire. La médiation

se poursuivra en 2020 lors de la clôture de la restauration du site au printemps et dans le cadre des Journées du Patrimoine ; divers projets sont élaborés à ces fins dont une exposition et une ballade *in situ* contée par les élèves de l'entité. Ces projets visent non seulement la reconnaissance et la protection d'un héritage historique quelque peu délaissé, mais aussi sa réappropriation réelle par la population locale. Cet objectif revêt tout son sens en se penchant sur un passé proche : jusqu'au XIX^e s., les enfants allumaient des feux le premier dimanche de Carême au sommet de ces buttes artificielles¹⁷. Loin d'être anecdotique, cette tradition démontre le rôle sociétal non négligeable que remplissaient encore récemment les *tumuli* de Seron.

Premières conclusions

La stratégie de la fouille pluridisciplinaire menée en 2018 s'est fondée sur un équilibre entre une approche la moins destructive possible des monuments et la récolte de nouvelles données. Malgré l'érosion due aux pratiques agricoles contemporaines et le fait que le site ait été perturbé à de multiples reprises, cette démarche s'est révélée positive à plus d'un titre. Elle a ainsi engrangé de nombreuses informations archéologiques et géopédologiques essentielles à la compréhension du site depuis sa conception jusqu'à son évolution.

La mise au jour d'un enclos atteste que l'occupation ne se résume pas aux tertres, la pointe de l'iceberg en quelque sorte, mais qu'elle comprenait, au moins pour l'un d'entre eux, un dispositif périphérique qui lui conférait une plus grande monumentalité et qui renforçait la sacralisation de l'aire funéraire en l'isolant du monde des vivants.

Le décalage chronologique d'une à trois générations entre le défunt enterré vers 150 sous le *tumulus* septentrional et l'individu du III^e s. enfoui dans son enclos funéraire souligne que ces monuments ont gardé leur vocation durant de nombreuses décennies, au minimum jusqu'à la fin du Haut-Empire.

La connaissance approfondie du complexe funéraire nécessite un élargissement du zoom de son interprétation au sein du terroir et des domaines ruraux. La compréhension de la place physique et du rôle symbolique qu'il tenait implique en effet une mise en évidence de sa connexion et de ses interactions avec les autres aménagements gallo-

¹⁷ DEL MARMOL 1853, p. 398.

romains implantés dans le paysage, comme les voiries principales dont la chaussée Brunehaut, les chemins secondaires, le découpage du parcellaire, les nombreuses *villae* (Acosse, Hemptinne, Meeffe...), les autres *tumuli* (Ambresin, Branchon, Merdorp...).

Bibliographie

DE BEURAIN J., 1756. *Description topographique militaire de la Flandre, ou Campagnes du maréchal de Luxembourg (1690-1694)*, Paris.

DEGRYSE H. & BIESBROUCK B., 2013. *Tussen stad en platteland. De Romeinse vici van Vlaams-Brabant*, Leuven.

DEL MARMOL E., 1853. Fouilles dans les tumulus de Hanret, *Annales de la Société archéologique de Namur*, III, p. 391-398.

DEL MARMOL E., 1855-1856. Découvertes d'antiquités dans les tumulus de Seron, *Annales de la Société archéologique de Namur*, IV, p. 13-27.

Hees : BRUNSTING H., 1937. *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen*, Amsterdam.

MASSART C., 1994. *Les tumulus gallo-romains conservés en Hesbaye. Étude topographique*, Musées royaux d'Art et d'Histoire (Monographies d'Archéologie nationale, 9).

MASSART C., 2015. *Les Tumulus gallo-romains de Hesbaye (cité des Tongres). La représentation funéraire des élites*, Publications of the Gallo-Roman Museum of Tongeren (Atuatuca, 6).

Niederbieber : OELMANN F., 1914. *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Frankfurt a. M. (Materialen zur Römisch-Germanischen Keramik, 1).

PLUMIER J., 1986. *Tumuli belgo-romains de la Hesbaye occidentale : Seron, Hanret, Bois de Buis, Penteville*, Musée archéologique de Namur (Documents inédits, 2).

Tongeren : VANVINCKENROYE W., 1991. *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Hasselt (Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren, 44).